

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 04 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
le quatre décembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur
DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20241204_9

↳ **Modification du tableau des effectifs du personnel communal - Suppression de
postes.**

Date de la convocation

▪ 28 novembre 2024

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mme Cécile DUQUESNE, M. JOLIE Pascal, Mme KOROL
Renée, M. DEVIN Serge, Mme NOURTIER Fabienne, M. BUTCHER Gérard, Mmes BAILLARD Sylvie,
LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, NOËL Laure,
MM. SENEAL Yannick, MARLOT Loïc, SERGENT Didier, IVART Yves.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme BARDEAUX Sandrine	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme DREUSLIN Estelle	à	Mme DUQUESNE Cécile
Mme DAUSQUE Ludivine	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
M. LEPRETRE Médéric	à	M. JOLIE Pascal
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme KOROL Renée
Mme ROUSSEAU Marie-José	à	M. IVART Yves
Mme REBOUL Sophie	à	M. SERGENT Didier

Absents excusés sans procuration

Mme SAUVAGE Edith
M. LAMIRAND Christophe
Mme HEMBERT Axelle

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien.

A été nommé secrétaire de séance

M. DEVIN Serge

SERVICE RESSOURCES

<p>MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL SUPPRESSION DE POSTES</p>

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la nécessité de rapprocher les postes inscrits, des postes vacants, au tableau des effectifs.

Cette délibération permet d'apurer dix-sept postes.

Monsieur le Maire indique également à l'Assemblée, que conformément à la réglementation en vigueur, les membres du Comité Social Territorial ont donné un avis favorable à cette suppression de poste, lors de la séance du 26 novembre 2024.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du tableau des effectifs actuel du personnel communal suivant :

GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS		
		EMPLOI TC	EMPLOI TNC	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
D.G.A.S.	A	1	0	1	0	0	0
Attaché principal	A	2	0	2	1	0	1
Attaché	A	3	0	3	2	0	2
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	23	0	23	22	0	22
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	0	2 TNC 77,14 % TNC 50 %	2	1	0	1
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	1	2 TNC 50 %	3	2	0	2
Agent de maîtrise principal	C	8	0	8	7	0	7
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	10	0	10	7	0	7
Adjoint technique	C	20	2	22	20	0	20
Brigadier-chef principal	C	6	0	6	4	0	4
Gardien-brigadier	C	4	0	4	2	0	2

ADOPTÉ l'actualisation du tableau des effectifs du personnel communal suivant,
à compter du 5 décembre 2024 :

GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS		
		EMPLOI TC	EMPLOI TNC	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
D.G.A.S.	A	0	0	0	0	0	0
Attaché principal	A	1	0	1	1	0	1
Attaché	A	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	22	0	22	22	0	22
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	0	1 TNC 50 %	1	1	0	1
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	0	2	2	2	0	2
Agent de maîtrise principal	C	7	0	7	7	0	7
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} cl	C	7	0	7	7	0	7
Adjoint technique	C	18	2	20	20	0	20
Brigadier-chef principal	C	4	0	4	4	0	4
Gardien-brigadier	C	2	0	2	2	0	2

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,
Serge DEVIN.

#signature#